

## **L'importance des journaux de catégories**

Jean Bartholomé/ Jacques Mézescazes.

IHS-FAPT

La propagande syndicale écrite, est un moyen essentiel d'information et de communication en direction des syndiqués et au-delà de l'ensemble des salariés.

Un moyen de vulgarisation des propositions revendicatives et un lien important pour construire des synergies et des solidarités entre salariés d'une même entreprise, d'un même secteur professionnel ou interprofessionnel, elle peut également cibler plus spécifiquement une catégorie de salariés.

L'expérience de la fédération Postale (devenue ensuite PTT et aujourd'hui FAPT) est à ce titre riche d'enseignement. La presse catégorielle ayant constitué un vecteur déterminant de son activité de masse.

Pour comprendre, il convient de remonter aux prémices du fait syndical dans les PTT, aux conditions mêmes de la création de la fédération. Ses initiateurs : deux syndicats et une association de type catégoriel (ouvriers ; sous-agents « facteurs » ; et agents). Mêmes réunis au sein de la fédération Postale, ils gardent leur autonomie totale. Au fil de l'histoire le concept catégoriel ne s'est pas démenti, il faudra attendre 1945 pour que les structures communes instaurent la souveraineté de la fédération et le principe du syndicat unique, mais l'esprit catégoriel reste fort et conduira la fédération à en tenir compte.

Après le congrès de 1950, des commissions nationales et départementales de catégories sont mises en place, sous la responsabilité de la fédération. Elles deviendront le vivier de l'action de masse du « groupement », comme on nommait parfois la fédération à cette époque.

Organisation reposant sur un constat et une nécessité : *les travailleurs des PTT réagissent d'abord en fonction de leur vécu catégoriel, à partir duquel se construisent les revendications et s'organisent les luttes.*

D'où la création de supports écrits de nature à favoriser la pleine expression de cette diversité. La fédération va ainsi publier jusqu'à 22 journaux de catégories (voir fiche en annexe), la plupart imprimés et diffusés par ventes militantes.

Cette propagande sera un outil efficace au service d'une stratégie ancrée sur le vécu et donc source de succès revendicatifs et du renforcement de l'influence de la CGT.

L'étude, des bulletins des Lignes et du Préposé, illustrent cette contribution.

## 1949/ 1950 Naissance des bulletins de catégories

L'information est et a toujours été une priorité de la fédération et de ses syndicats.

Dire qu'elle est indispensable pour la vie syndicale et le renforcement de l'organisation n'est pas exagéré.

De nos jours, les moyens modernes de communication, permettent d'informer très rapidement un maximum de personnes, quasiment en direct. Il n'en a pas toujours été ainsi, après guerre, nos prédécesseurs avaient comme principale préoccupation de faire circuler l'information le plus rapidement possible, avec des moyens réduits en temps (pas de droits syndicaux) et financiers insuffisants.

Heureusement, le dévouement militant et l'imagination, ont permis de surmonter ces difficultés, notamment en faisant appel à la participation financière des syndiqués et des travailleurs. Ainsi les bulletins de catégories, contrairement au journal fédéral adressé gratuitement aux syndiqués, furent proposés sous formes de ventes militantes.

L'objectif : assurer une liaison étroite entre les syndiqués d'abord, avec le personnel ensuite, à partir de leurs préoccupations comme la création d'indemnités liées aux spécificités de leur métier ou la titularisation des auxiliaires, mais également apporter des informations liées aux déroulements de carrière, à la promotion, au tableau de mutations, résultats des concours et conditions de nomination etc.

Le pionnier fut Le Bulletin des Lignes. Un premier exemplaire fut publié et distribué en juin 1949. Mais le coût de cette parution était élevé et ne pouvait être entièrement supporté par la fédération.

Les militants de la région parisienne proposèrent de participer aux frais en versant 10 francs par an. Le débat était lancé, les militants de province furent donc incités à faire de même et à commander le plus grand nombre possible d'exemplaires.

Ce bulletin ronéoté, était proposé payant aux syndiqués et non syndiqués, c'était un véritable outil de communication de masse.

Son acte de naissance officiel date de juillet 1949, l'accueil fut chaleureux, ce bulletin répondait à une attente. Trois mois après sa première parution 2000 exemplaires étaient commandés. Décision fut donc prise, dès la fin de l'année 1949, d'en confier l'impression et le tirage à une imprimerie, améliorant la présentation et densifiant son contenu avec un surplus d'informations.

L'engouement suscité par cette parution, parmi le personnel des lignes, agit comme un effet boule de neige et conduisit la fédération et les dirigeants des autres catégories à créer leur propre bulletin.

La deuxième grande catégorie professionnelle à s'engager dans cette voie fut celle de la distribution et l'acheminement du courrier. Son premier numéro parut dès avril 1950 sous la dénomination « Bulletin des Employés ».

Il deviendra en octobre 1959 « Le Bulletin des Préposés » avec une parution distincte : une pour le personnel de la distribution, une pour celui de l'acheminement, afin de mieux appréhender les spécificités liées à chaque fonction, tout en préservant les bases communes

les unifiant, comme par exemple le même déroulement de carrière et les passerelles existantes pour être muté de l'une à l'autre de ces fonctions.

Les chiffres de diffusion de ces bulletins dépassèrent très largement le nombre de syndiqués, ainsi aux services des lignes 2 travailleurs sur trois, maîtrise comprise,

lisaient le « bulletin des lignes », soit l'équivalent du nombre de voix recueillies par la CGT aux élections professionnelles (CAP), pour les services de l'acheminement et de la distribution (facteurs) ce chiffre était de l'ordre de un sur deux.

Pourquoi un tel intérêt ? Essentiellement le contenu de ces bulletins, articulé sur le spécifique sans omettre les intérêts généraux pro et inter pro, branché sur les luttes sans gommer les questions plus « terre à terre » collectives ou individuelles émanant des services. Les travailleurs y trouvaient trace de leur vécu quotidien et une culture solidaire, de partage des difficultés et aussi des succès engendrés par leurs luttes

Au fil des années, cet intérêt pour la presse catégorielle ne s'est pas démenti, en dépit des réformes de structures, des démantèlements de services ou la transformation des emplois, du moins jusqu'à la moitié de la décennie 1990 avec l'instauration des classifications, les catégories telles que nous les connaissions ont alors disparues. Il a donc fallu adapter nos titres et leurs contenus à cette réalité nouvelle. Mais, c'est déjà une autre histoire.

## **LISTE DES PUBLICATIONS CATEGORIELLES DE LA FEDERATION PTT (FAPT)**

- 1) Le Bulletin des Lignes
- 2) Le Bulletin des Employés puis Le Préposé :
  - 1) de la Distribution ;
  - 2) de l'Acheminement.
  
- 3) Le Bulletin du Service Général et des Installations qui se scindera-en :
  - Unité des Centres de tri et Bureaux Gares ;
  - Unité Télécom ;
  - Unité Chèques Postaux ;
  - Unité des Services administratifs.
- 4) Le Bulletin des IN (Inspecteurs)
- 5) La Tribune des Cadres Supérieurs
- 6) Le Maître de Poste (Receveurs)
- 7) Le Bulletin des Installations (qui deviendra en 1972 : Le Technicien)
- 8) Le Bulletin des OET (Ouvriers d'Etat)
- 9) Le Bulletin des LGD (Lignes à grande distance) puis DTRN
- 10) Le Bulletin des TRE (Radio) appelé ensuite « SANS FIL »
- 11) Le Bulletin des Informaticiens
- 12) En. Corps (Bulletin des Administrateurs)
- 13) Le Bulletin des AI (Aides Techniciens : anciens ouvriers d'Etat de 4eme catégorie)
- 14) Le Compas dans L'œil (Dessinateurs)
- 15) Contractualité (Bulletin des Contractuels)
- 16) L'Echo des Carrières
- 17) Le Bulletin des Vérificateurs des Travaux de Bâtiment
- 18) Le Bulletin du Service Automobile
- 19) Le Bulletin des CICTMC (Contrôleurs des Travaux de Mécanique)
- 20) Le Bulletin du Service Automobile
- 21) Le Bulletin des Retraités (maintenant : Au Fil du Temps)
- 22) Le Journal des Jeunes
- 23) La Brème (une publication réservée aux Télégraphistes)